



LIGUE de BRETAGNE des SOCIÉTÉS d'AVIRON

Chez le Président de la LBSA : Henri CHEVRIER
18 rue des primevères 35400 SAINT MALO
courriel : L05@club.avironfrance.fr Téléphone : 02 99 19 63 25
www.aviron-bretagne.fr



Comité directeur le 06 décembre 2010 à 20h00 Centre Nautique de Lorient (quai Éric Tabarly)

Membres :

Henri CHEVRIER, Président
Cédric RAZZINI, Secrétaire générale
Richard HASS, Vice-président CD 22
Soïzick PEROT, Vice-présidente CD 35
Paul TONNERRE, Vice-président CD 56 (excusé)
Monique BORDET, Trésorière
Sylvie LEQUELLENEC, Trésorière adjointe
Antoine MARAIS, Secrétaire adjoint
Lydia PERGAY, membre du comité directeur
Bernard GINESTE, membre du comité directeur
Nicolas PARQUIC, membre du comité directeur
Geneviève AUBRY, membre du comité directeur (excusée)

Invité :

Ivi CEILLIER, Conseiller Technique Régional

Ordre du jour :

1. Aide au financement des formations fédérales
2. Déroulement de l'Assemblée Générale
3. Rapport de la dernière commission sportive plénière mer et rivière
4. Présentation du budget prévisionnel (pas prêt)
5. Tour de Bretagne d'aviron de mer
6. Dossier Pôle Emploi
7. Achat de numéros pour les coques
8. Calendrier sportif
9. Vente matériel LBSA

Aide au financement des formations fédérales

Monique : quels moyens pour aider à valoriser les cadres fédéraux ?

Cédric : le cadre légal ne permet pas aux cadres fédéraux d'être rémunérés.

Henri : ce n'est pas à la Ligue de valoriser les cadres fédéraux mais aux clubs. Proposition est faite pour l'année prochaine d'une remise à niveau des cadres (exemple : séminaire)

Ivi : par expérience, il y a peu de retours

Conclusion : l'aide de la LBSA se limite et se limitera à la prise en charge des frais de déplacements, de bouche, d'hébergement.

Déroulement de l'Assemblée Générale

Proposition du montant de participation des rameurs aux stages : de 11€/jour à 15€.

Proposition du montant de participation des rameurs(SES) aux déplacements :

- Jeunes (-23ans) > 50€
- Adultes > 100€

Rappel des montants d'indemnités de déplacements :

- sans remorque > 20cts
- avec remorque > 30cts

Proposition du montant des cotisations des clubs à la Ligue :

la décision est prise d'augmenter les recettes liées aux cotisations des clubs à la LBSA de 6000€ à 8000€ afin de soutenir sa politique sportive. Proposition de calcul > déterminer un montant forfaitaire par tranche ainsi qu'un autre montant, lui, proportionnel au nombre de licenciés.

Rapport commission mer et rivière

voir compte rendu

Vente matériel LBSA

4X Gwen d'Armor > proposition au Régates Rennaises > 4000€

2X salani > 3500€

2- Véga (2 coques) > 2300€ chaque

Dossier Pôle Emploi

le dossier sera débattu après l'Assemblée Générale

Tour de Bretagne

le dossier sera étudié après le RDV avec Michel Horeau pour la mise en place du tour

Achat de numéros pour les coques

budget de 950€ > achat différé